



PROJET DE LIAISON ROUTIÈRE FOS ↔ SALON

Concertation continue

Bilan de la séquence 1
mars 2022 – juin 2022


PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Léon
Zgallé
Président*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



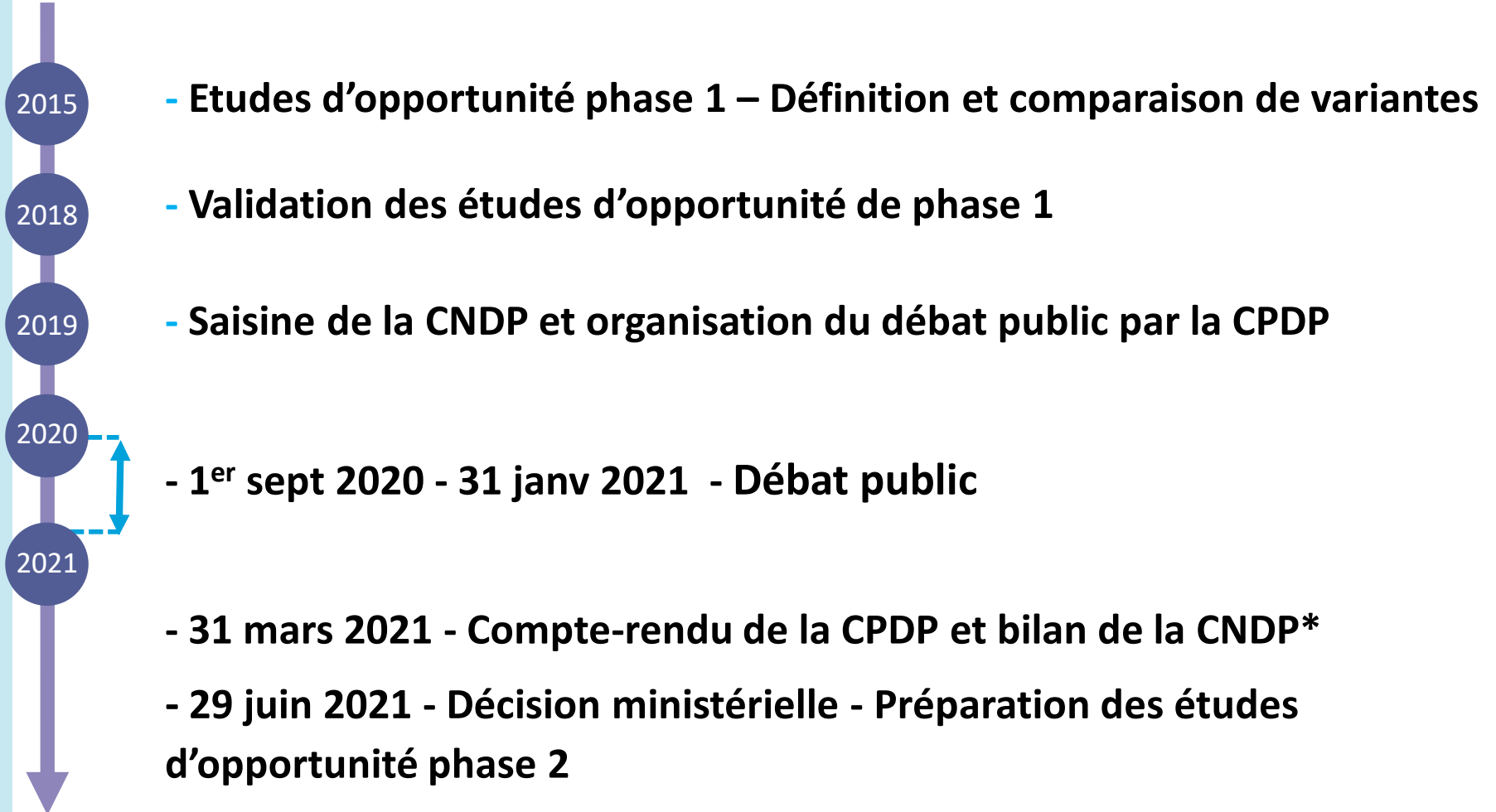
- Le projet de liaison routière Fos - Salon
 - Présentation du projet
 - Historique du projet
 - Calendrier d'élaboration
 - Organisation de la gouvernance et de la concertation
 - Objectifs de la concertation
- La concertation continue de mars à juin 2022 (séquence 1)
 - Organisation et objectifs de la séquence 1
 - Modalités d'information et de participation
- Analyse quantitative :
 - Participation aux groupes de travail
 - Consultation du site internet, des réseaux sociaux et retombées média
- Analyse qualitative des contributions lors des groupes de travail
- Enseignements de la concertation
- Suites



Rappels : le projet de liaison routière Fos-Salon



Historique du projet



CPDP : Commission Particulière du Débat Public -

CNDP : Commission Nationale du Débat Public

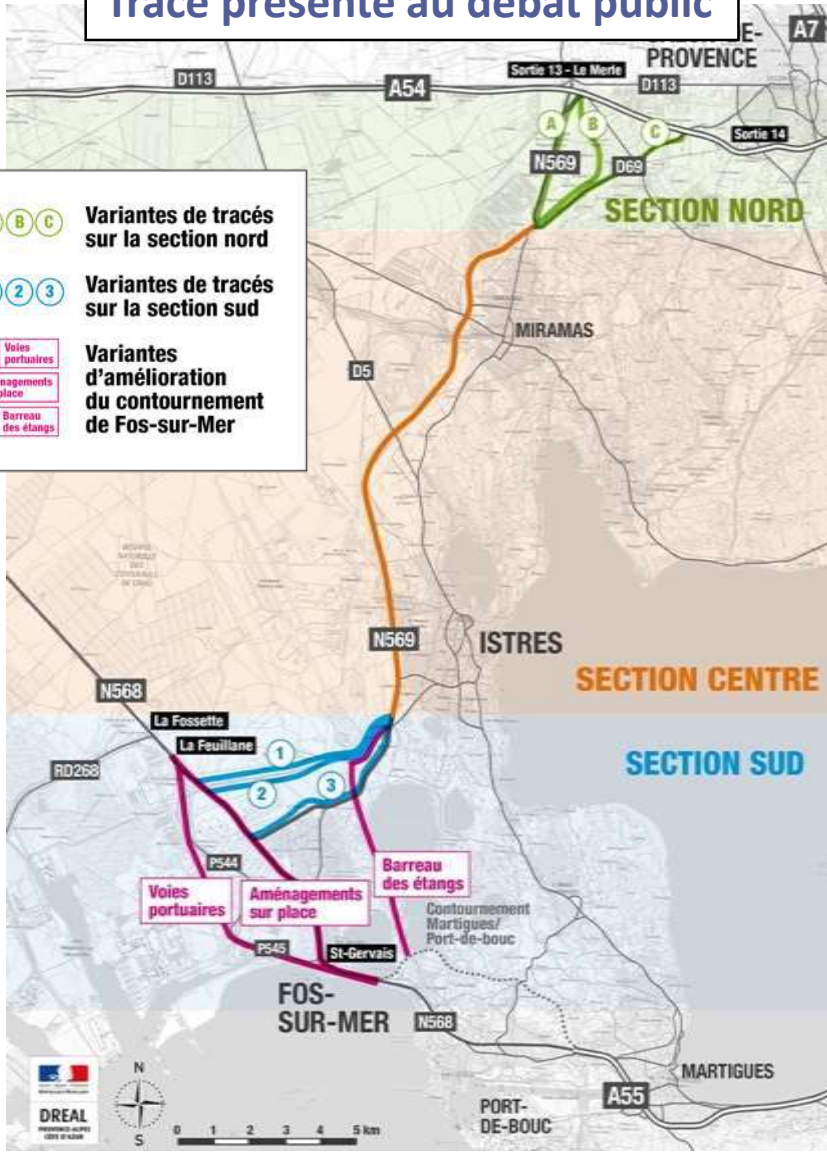
La décision ministérielle du 29 juin 2021

Principes de réaménagement et statut de la route

- **Réaménagement de la RN 569 entre Fos et l'A54 et amélioration des conditions de contournement de Fos-sur-Mer**
- **3 variantes écartées par mesures d'évitement et de réduction**
- **Route express en 2x2 voies avec une vitesse maximale réduite à 90 km/h voire 70 km/h sur la totalité de l'itinéraire exceptée la section Nord qui pourrait bénéficier du statut d'autoroute (adossement concession ASF)**
- Une concertation spécifique sera organisée afin de réaliser une analyse multicritère et de définir la solution préférentielle pour le contournement de Fos-sur-Mer

Tracé présenté au débat public

- A B C Variantes de tracés sur la section nord
- 1 2 3 Variantes de tracés sur la section sud
- Voies portuaires
Aménagements sur place
Barreau des étangs Variantes d'amélioration du contournement de Fos-sur-Mer

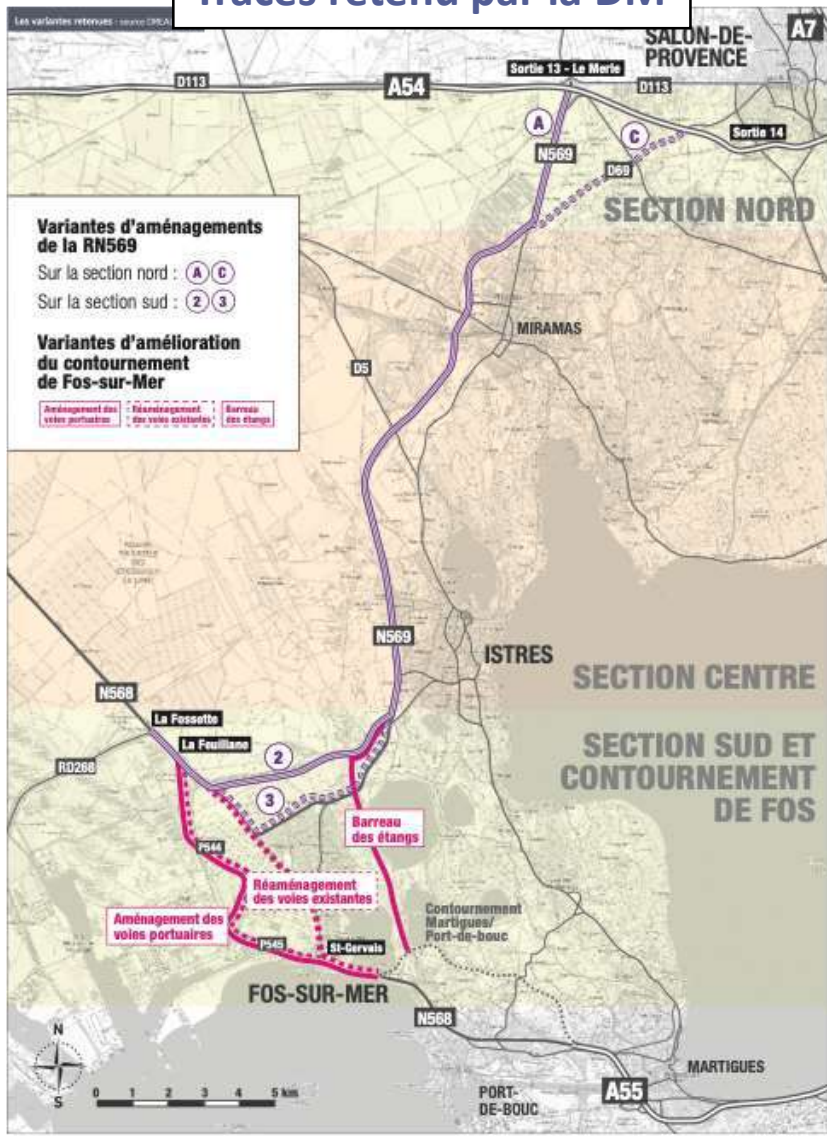


Tracés retenus par la DM

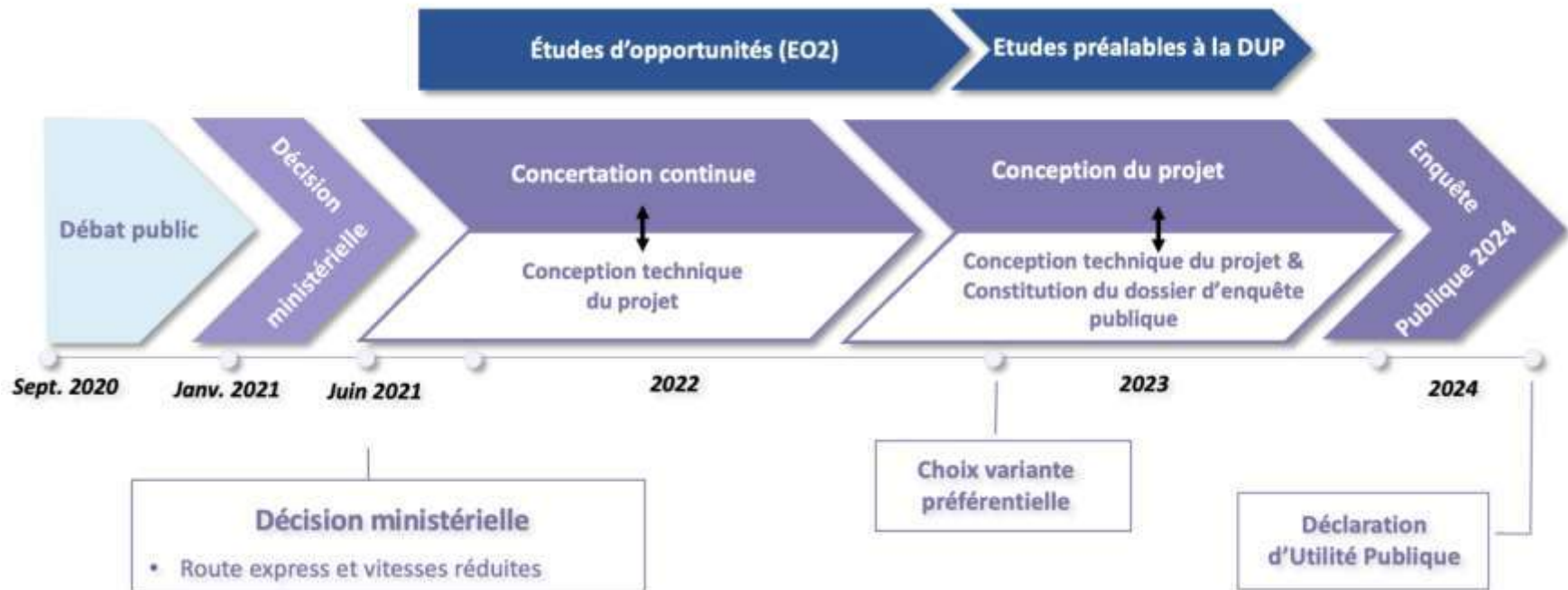
Variantes d'aménagements de la RN569
 Sur la section nord : A C
 Sur la section sud : 2 3

Variantes d'amélioration du contournement de Fos-sur-Mer

- Aménagement des voies portuaires
- Réaménagement des voies existantes
- Barreau des étangs



Calendrier prévisionnel du projet



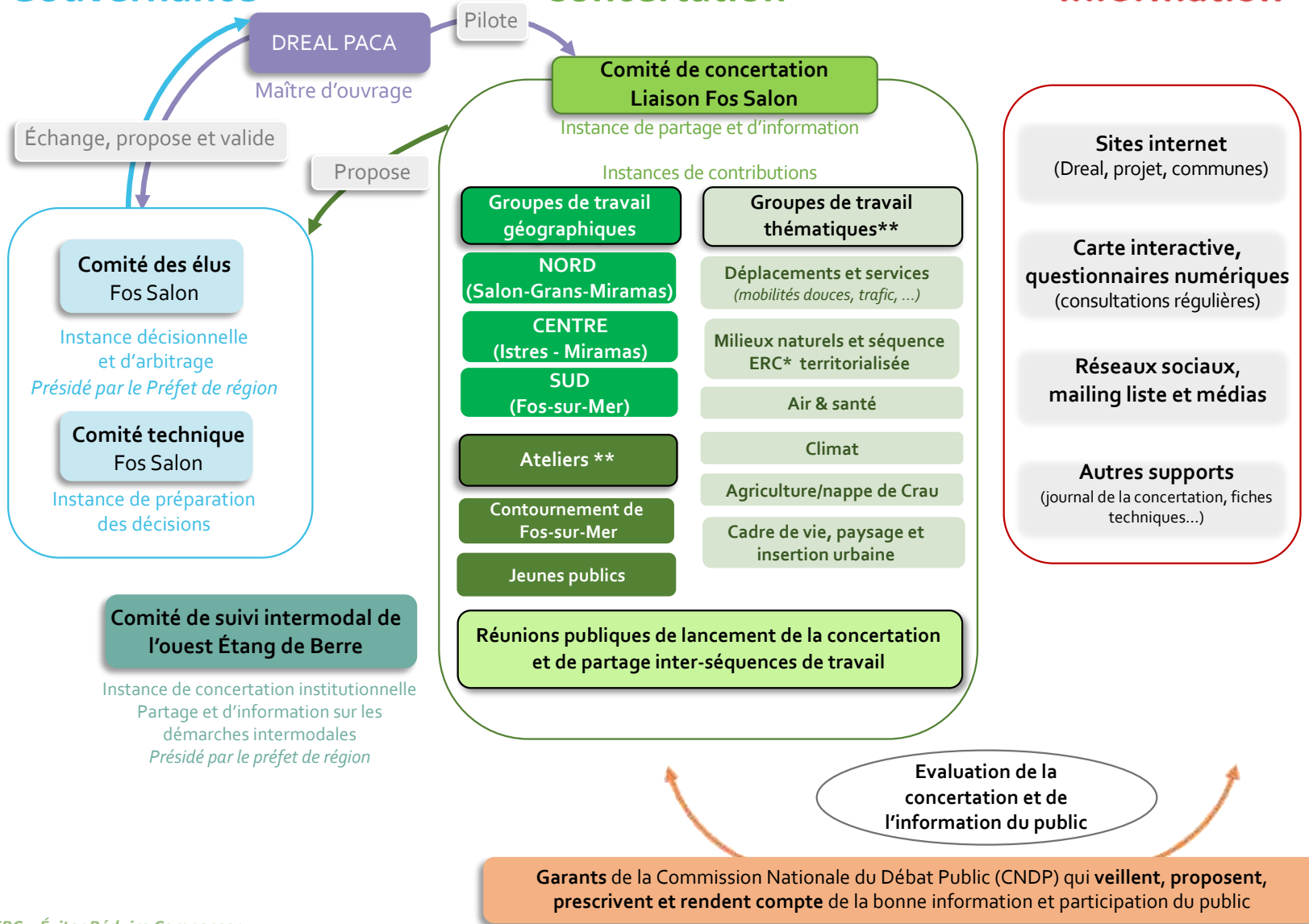
- **Oct 2021** - Rencontres préalables avec les élus des communes concernées pour partager le processus de concertation envisagé et le processus d'élaboration des études suite au débat public
- **Oct-déc. 2021** - Partage du dispositif de concertation envisagé avec les garants
- **10/11/2021** - Partage du dispositif de concertation et du processus d'élaboration des études en comité technique
- **22/11/2021** - Validation du dispositif de concertation et du processus d'élaboration des études lors du comité des élus

Concertation continue : dispositif mis en place

Gouvernance

Concertation

Information



*ERC = Éviter Réduire Compenser

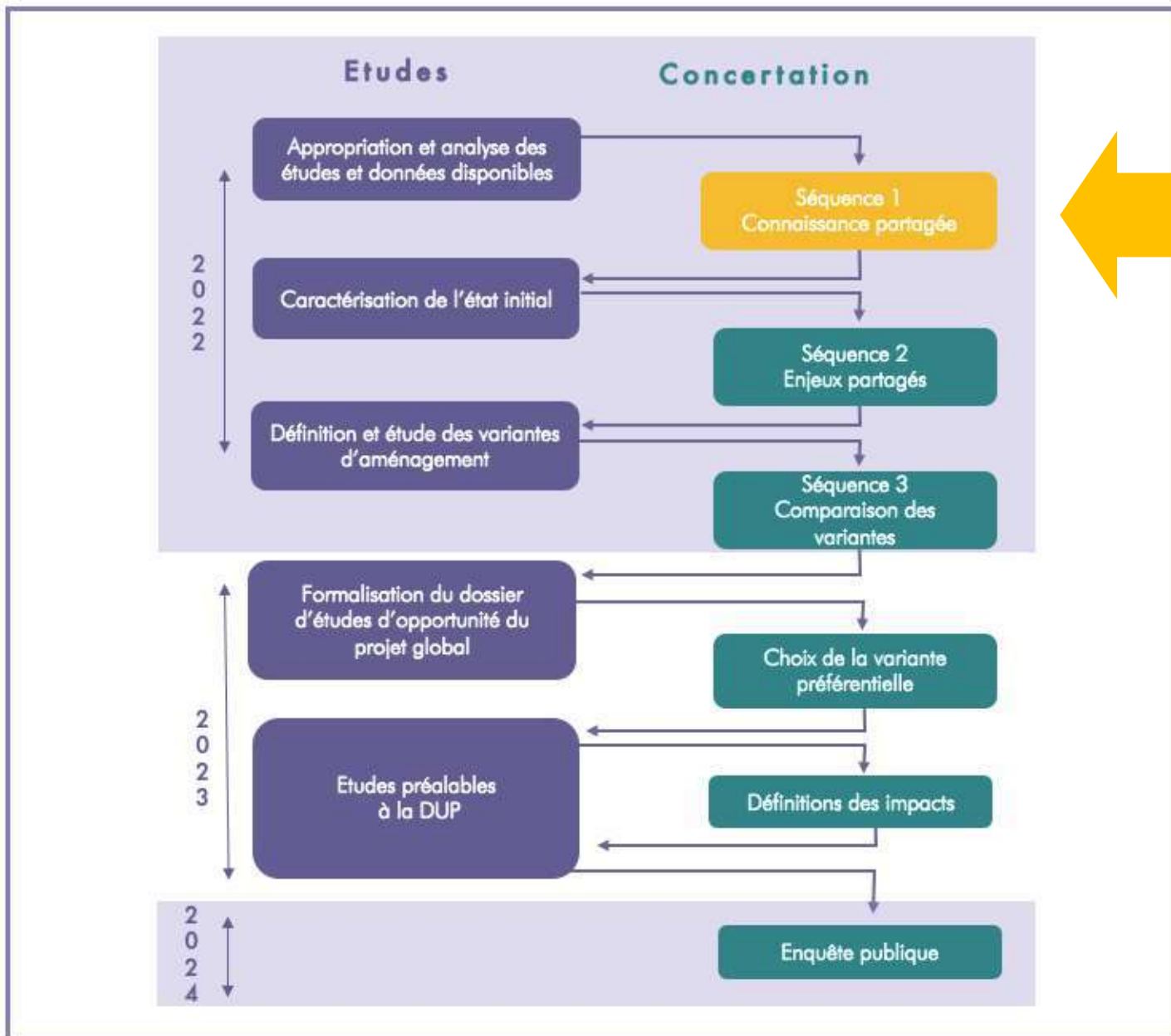
** = Ouverts au grand public

Objectifs de la concertation continue

- Recueillir les contributions des participants pour élaborer un projet approprié
- Enrichir les connaissances du MOA (études techniques) par celles des acteurs de terrain
- Informer les parties prenantes de l'avancement du projet et du processus



Le processus de concertation continue





Séquence 1 de la concertation continue - mars à juillet 2022



Objectifs de la séquence 1 de la concertation

- **Maintenir le lien avec les différents parties prenantes** pour co-construire le projet de liaison Fos-Salon
- **Approfondir sur la prise en compte des enjeux territoriaux** dans l'élaboration du projet de liaison Fos-Salon
- **Adapter l'infrastructure aux besoins et aux évolutions du territoire**
- **Anticiper les besoins pour orienter certains études et les phases à venir d'élaboration du projet**

Nov
2021

- Comité des élus : 22/11/2021
 - Comité de suivi intermodal : 24/11/2021
 - Réunion publique d'ouverture de la concertation continue : 1^{er} mars 2022
 - Groupes de travail géographiques
 - 22/03/2022 – Secteur Centre
 - 23/03/2022 – Secteur Sud
 - 24/03/2022 – Secteur Nord
 - Groupes de travail thématiques
 - 06/04/2022 – Déplacements et services
 - 28/04/2022 – Milieux naturels et territorialisation de la démarche ERC*
 - 12/05/2022 – Air & santé
 - 23/06/2022 – Agriculture / Nappe de Crau
 - Groupe de travail contournement de Fos-sur-Mer : 07/06/2022
- ↓
- Comité des élus le 5/07/2021
 - Réunion publique de clôture de la séquence 1 : 12 juillet 2022

Juil
2022

*Éviter Réduire Compenser

Modalités d'information, d'invitation et de recueil des expressions du public

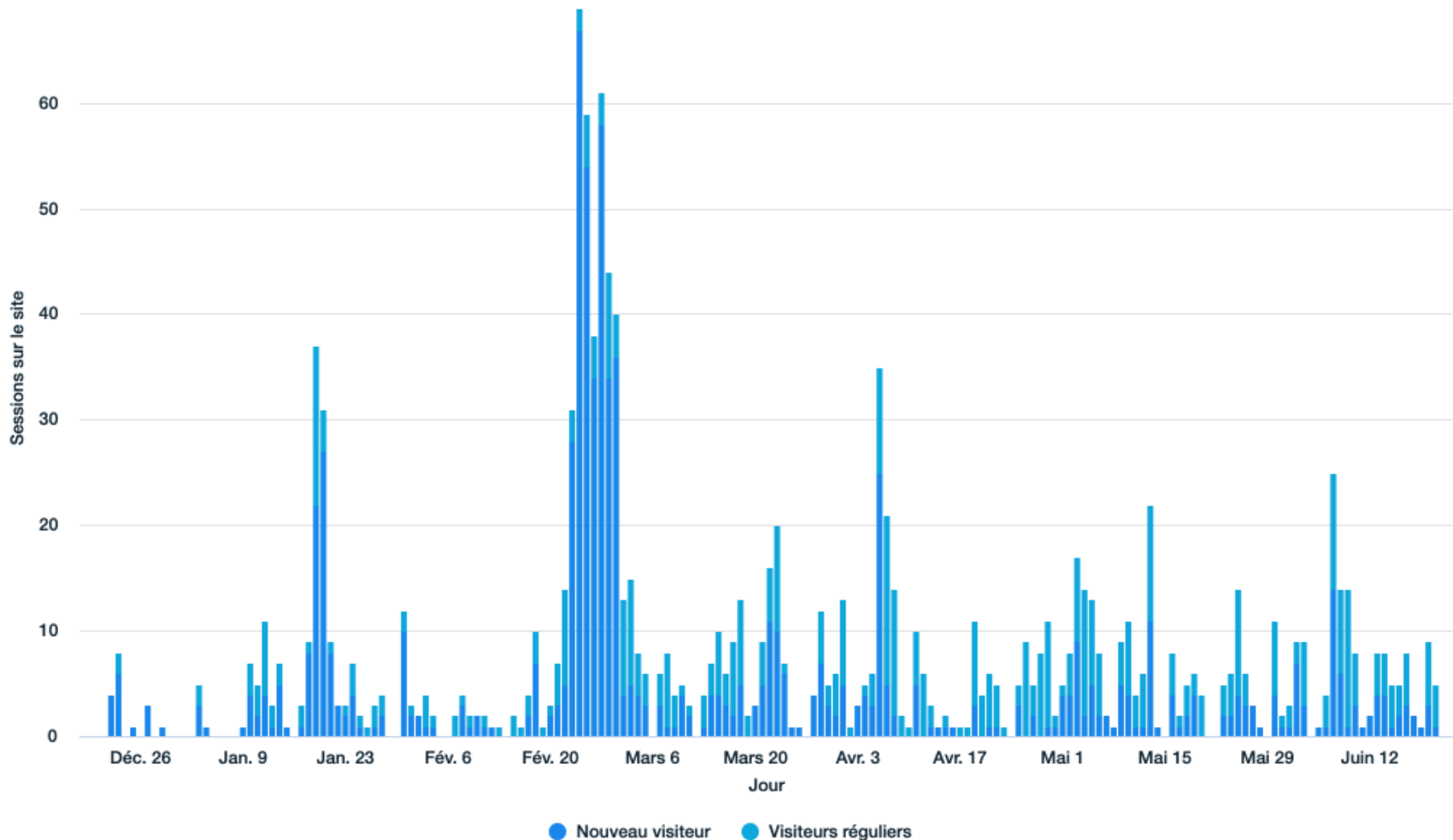
- Outils mis en place
 - Site internet dédié au projet : <https://www.liaison-fos-salon.com>
 - Adresse e-mail dédiée : liaison-fos-salon@nicaya.com
 - Page Facebook : <http://www.facebook.com/Projet-de-liaison-Fos-Salon/>
 - Lettre d'information
- Diffusion d'une lettre d'information par les garants à la base de contacts inscrits lors du débat public le 19/01/2022
- Diffusion d'invitations et d'informations par e-mail aux personnes inscrites à la lettre d'information et aux contacts identifiés
- Recueil des expressions du public lors des groupes de travail et par e-mail



Analyse quantitative

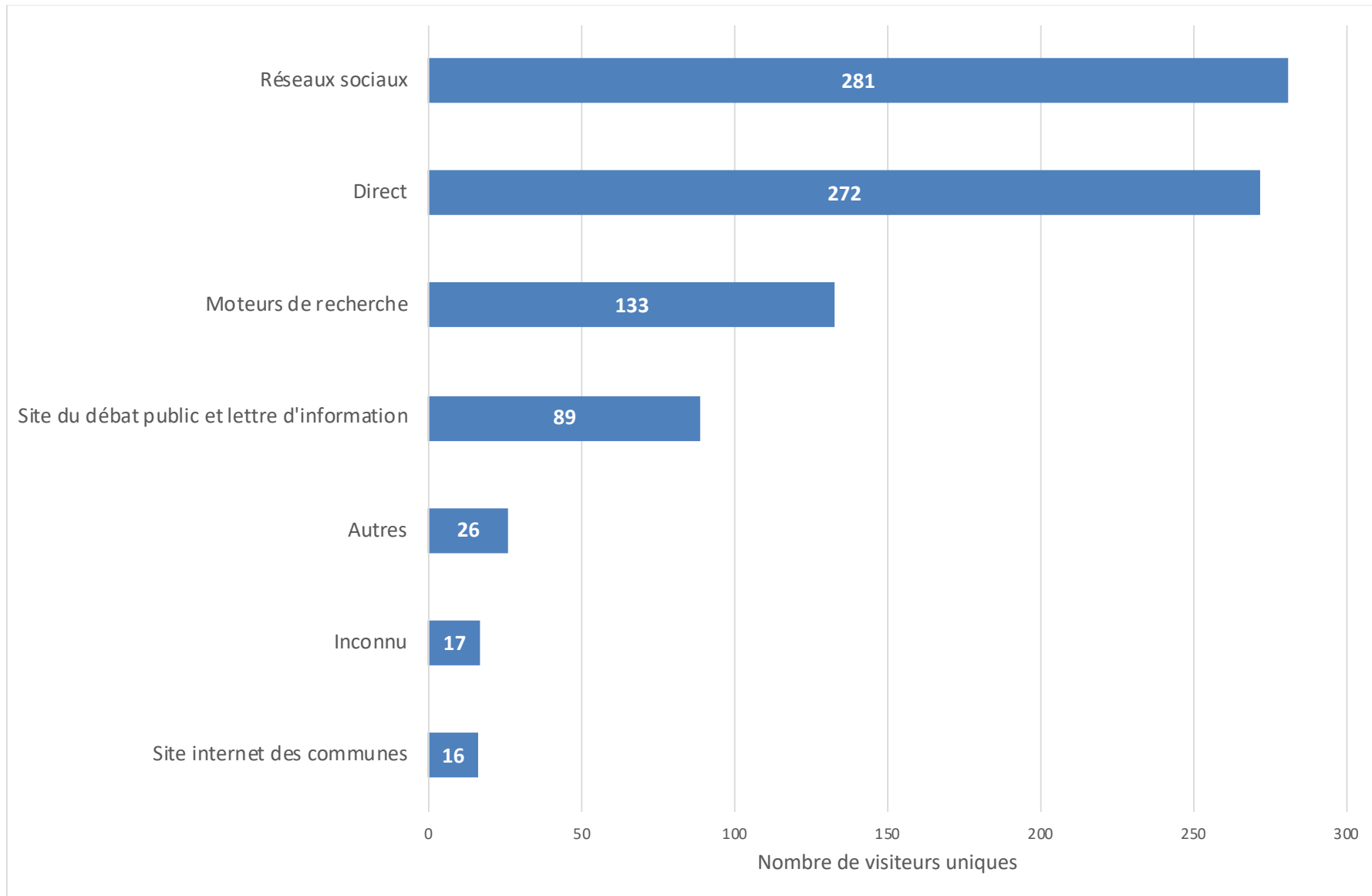


Fréquentation du site internet

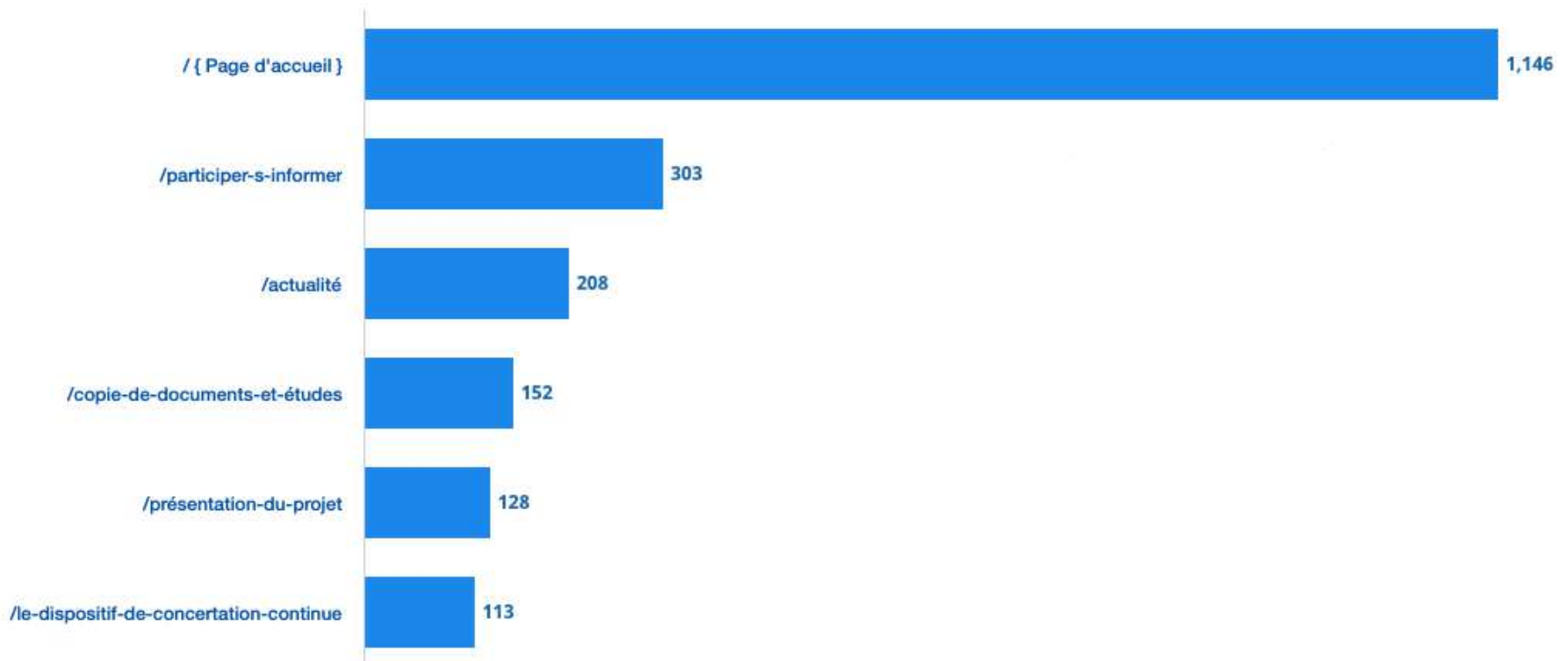


- 1 321 visites sur le site internet depuis la création
- 745 visiteurs uniques

Principales provenances des visiteurs



Principales pages consultées

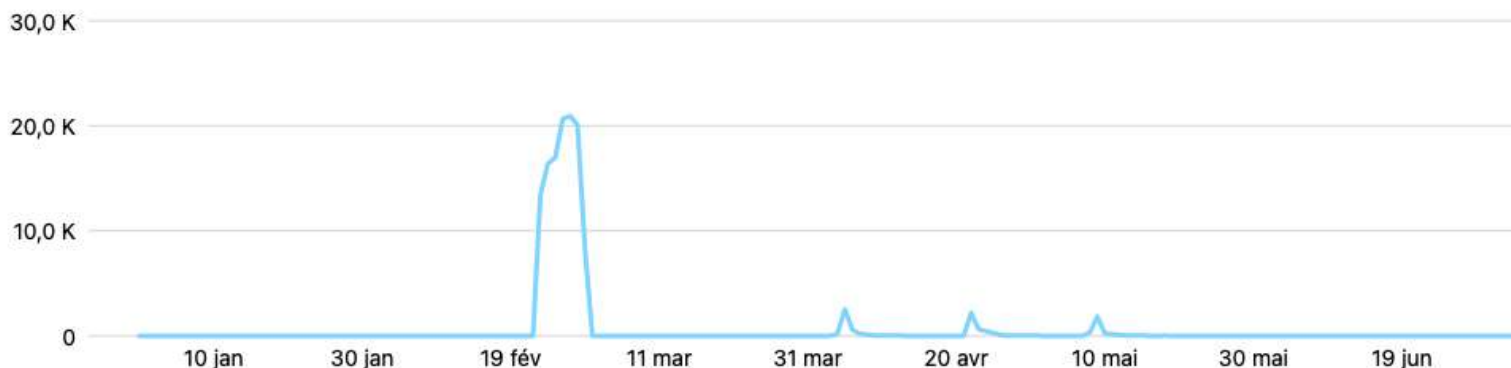


- Durée moyenne des visites sur le site internet : 5 min 22

Réseaux sociaux - Facebook

Couverture de la Page Facebook ⓘ

56 567 ↑ 100



- 7 publications pour :
 - La réunion publique de lancement
 - Le GT Déplacements et services
 - Le GT Milieux naturels et séquence ERC
 - Le GT Air & Santé
 - Le GT Contournement de Fos-sur-Mer
 - Le GT Agriculture / Nappe de crau
 - La réunion publique clôture de la séquence 1

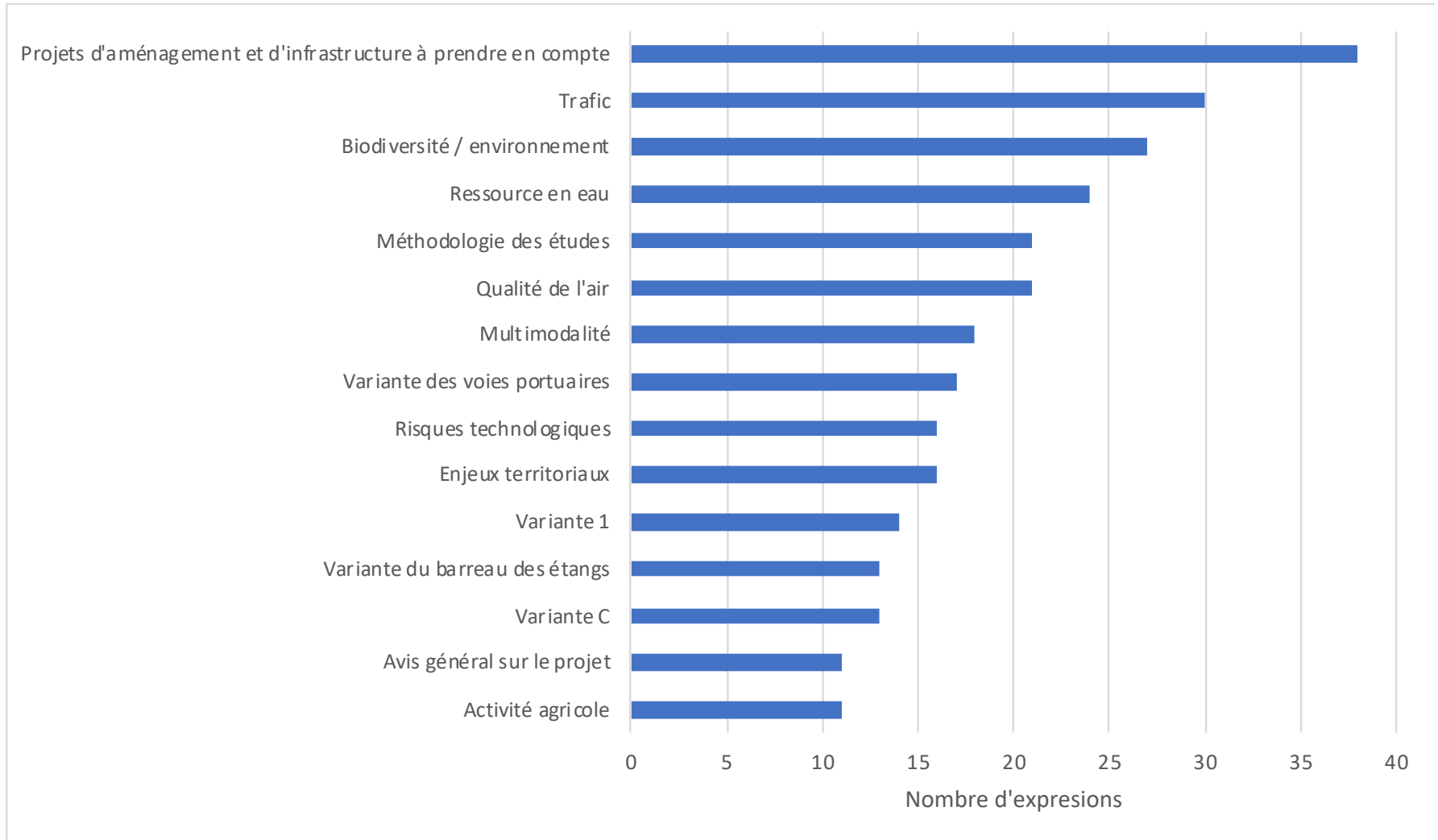
Contenu récent ↓	Type	Couv...	11	Mentions J'aim...	11
Participez à la réunion publique d... Mercredi 6 juillet 00:21	Public ation	Booster L...	0	0	
Dans le cadre de la concertation ... Jeudi 16 juin 00:06	Public ation	Booster L...	18	0	
Dans le cadre de la concertation ... Mercredi 18 mai 02:29	Public ation	Booster L...	17	0	
Participez à la première réunion d... Mercredi 4 mai 07:16	Public ation	Booster L...	2 715	2	
Participez à la première réunion d... Vendredi 22 avril 00:35	Public ation	Booster L...	3 578	5	
Dans le cadre de la concertation ... Jeudi 31 mars 00:43	Public ation	Booster L...	3 666	6	
Publication : « Participez à la réu... Mardi 22 février 09:21	Publicité		54 295	56	
Participez à la réunion de lancem... Mardi 22 février 09:13	Public ation	Booster ...	52 458	89	

Réunions et groupes de travail

Date	Réunions grand public organisées	Nombre de participants	
		Participants	Maîtrise d'ouvrage
01/03/2022	Réunion publique de lancement	50	6
06/04/2022	GT thématique – Déplacement et services	28	9
28/04/2022	GT thématique – Milieux naturels et territorialisation de la séquence ERC	20	7
12/05/2022	GT thématique – Air & Santé	17	6
07/06/2022	GT Contournement de Fos-sur-Mer	28	6
23/06/2022	GT Agriculture / Nappe de crau	38	6

Date	Groupes de travail techniques (institutionnels)	Nombre de participants	
		Participants	Maîtrise d'ouvrage
22/03/2022	GT géographique – Centre	9	8
23/03/2022	GT géographique – Sud	11	8
24/03/2022	GT géographique – Nord	15	9

Principales thématiques exprimées en réunions



Retombées médiatiques

- 7 publications dans la presse depuis octobre 2021 :

Liaison routière Fos-Salon : première réunion des groupes de travail le 7 juin



Liaison Fos-Salon : après le débat public, la concertation



Liaison Fos-Salon : la Dreal lance la dernière salve d'études

L'Etat va lancer les dernières études préalables au projet de liaison Fos-Salon. Une ultime étape avant l'élaboration du dossier qui servira de socle à l'enquête publique programmée en 2024.



Liaison Fos-Salon : Egis en charge des dernières études préalables au projet

Le groupe Egis va piloter les dernières études préalables au projet de liaison Fos-Salon. Viendra ensuite l'élaboration du dossier qui servira de socle à l'enquête publique programmée en 2024.

Liaison Fos-Salon : première réunion du groupe de travail demain à Miramas





Analyse qualitative



Projets d'aménagement et d'infrastructure à prendre en compte

- Compléments aux projets déjà identifiés par la DREAL et points d'attention particuliers
 - La voie ferrée qui représente un axe essentiel de développement du territoire
 - L'embranchement ferroviaire de Clé Sud
 - Le développement du Village des Marques
 - La réalisation d'une liaison entre le barreau de Sulauze et le PEM de Miramas
 - Le collège Carraire
 - La société SODEMAT située en face de la base militaire d'Istres-Miramas
 - L'aménagement de la nouvelle caserne SDIS le long de la RN 569
 - Le développement de l'entreprise Calvière
 - La réalisation du contournement de Martigues – Port-de-Bouc
 - L'aménagement d'une piste cyclable reliant Istres à Miramas
 - Le développement de l'usine Imerys
 - Le développement des activités de loisirs sur le secteur des Portes de la Mer
 - Le transfert du parc automobile de la Darse 3 sur l'OA ZIP
 - Le projet de plateforme ferroviaire du GPMM
 - La mise au gabarit poids-lourds du chemin de Calameau (Miramas)
 - Le développement du pôle d'échange de la Fossette
 - Le développement de la base aérienne d'Istres
 - Les projets de développement de l'hydrogène sur le secteur de Fos-sur-Mer
 - Le report modal des camions vers le fer
 - Le développement de la zone d'activité du Ventillon

- Il ressort des expressions des participants sur le trafic :
 - Une nécessité de prendre en compte l'augmentation du trafic avec le développement des aménagements prévus sur le territoire
 - Un besoin de fluidifier le trafic et de désaturer les axes routiers pour améliorer la qualité de vie des habitants
 - La demande de disposer des données de trafic consolidées et actualisées
 - Un besoin de réfléchir parallèlement au report modal
 - La demande d'évaluation du trafic induit par la création d'une 2x2 voies
 - Le risque de faire circuler des véhicules dans les zones soumises aux PPRT

- Il ressort des expressions sur la biodiversité et sur l'environnement :
 - Un besoin de prioriser la santé des habitants avant l'environnement
 - Un besoin de protéger la faune et la flore dans les zones à enjeux
 - L'identification de réserves et zones représentant de forts enjeux en matière de biodiversité et d'environnement
 - La possibilité de mettre en valeur certains paysages du territoire avec les aménagements prévus
 - La question de l'impact sur la biodiversité de certaines variantes
 - La prise davantage en compte des enjeux environnementaux au regard des discours tenus centrés sur les aspects économiques et routiers
 - Un besoin d'identifier objectivement la valeur écologique des étangs
 - Des problématiques de compensation si certains territoires à enjeux étaient impactés par le projet
 - La création de passages pour faciliter la traversée de la faune

- Concernant la ressource en eau, les participants ont exprimé :
 - Un besoin de préserver et de protéger la nappe de Crau de l'impact du projet
 - Une nécessité d'alimenter les populations du bassin de vie en eau potable
 - Une nécessité d'assurer la continuité hydraulique
 - Un besoin d'amélioration de l'assainissement le long du linéaire

- Il ressort des expressions sur la qualité de l'air :
 - Un besoin d'éloigner et de fluidifier le trafic pour améliorer la qualité de l'air des habitants
 - Une nécessité d'étudier les émissions de gaz à effet de serre sur toutes les variantes du projet
 - Un besoin de plus de clarté dans la représentation des données des études
 - Des demandes de précisions concernant les sources de polluant pris en compte
 - Des demandes de mesures complémentaires pour les études sur la qualité de l'air
 - La diffusion de la cartographie des points de mesures
 - Les sources de polluants identifiés par les habitants du territoire

- Il ressort des expressions sur la multimodalité :
 - L'intérêt de créer des parkings relais et des aires de covoiturages pour favoriser la multimodalité
 - Un besoin d'assurer la continuité de la future ligne du BHNS
 - Un besoin de prendre en compte les différents modes de déplacement dans la conception du projet
 - Des questions sur la localisation des futurs PEM prévus sur le territoire
 - Un besoin d'augmenter le report modal du transport de marchandises
 - Le développement de solutions alternatives au transport par la route

- Concernant les risques chimiques et technologiques, les participants ont exprimé :
 - L'importance de prendre en compte ces risques dans la conception du projet
 - Un besoin de sécuriser les usagers de la route et les habitants des risques chimiques et technologiques
 - Une nécessité de protéger la nappe phréatique des accidents chimiques
 - Des demandes de précisions concernant l'étude menée par INERIS

- Il ressort des enjeux territoriaux identifiés par les participants :
 - La préservation de la qualité de vie de la population
 - La préservation de la biodiversité
 - La préservation de la ressource en eau
 - Le renforcement et le développement des mobilités douces, des transports collectifs et du transport massifié pour le fret
 - La désartificialisation des sols

Au sud, les variantes n°1, 2 et 3

- Concernant la variante n°1, les participants ont exprimé :
 - La nécessité pour la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur de continuer à étudier cette variante
 - De l'incompréhension face aux raisons qui ont conduit à l'abandon de cette variante suite au débat public
 - Le sentiment que l'État était informé avant le débat public que cette variante ne serait pas retenue
 - Le fait que cette variante représenterait un coût inférieur aux variantes présentées
 - Le souhait que cette variante continue d'être représentée sur les supports de présentation
 - Le manque de concertation ayant conduit à l'abandon de cette variante
- Concernant la variante n°2, les participants ont exprimé :
 - La diminution du potentiel de développement foncier de la ville de Fos-sur-Mer
 - Des besoins de précisions concernant la localisation et les modalités envisagées de raccordement de la variante avec la variante du Barreau des étangs
- Concernant la variante n°3, les participants ont exprimé :
 - La proximité des habitations avec cette variante qui ne répond pas par ailleurs aux objectifs du projet et à la préservation de la qualité de vie des fosséens
 - La congestion de cet axe routier aux heures de pointe

- Concernant la variante du barreau des étangs, les participants ont exprimé :
 - Un fort soutien de la population et des élus pour le choix de cette variante
 - Une opposition de certaines associations en lien avec les enjeux environnementaux
 - Leur perception que le coût global du projet pourrait être diminué avec la réalisation de cette variante compte tenu du nombre réduit de traversées de voie ferrée
 - Un besoin de réaliser cette variante pour assurer la continuité avec le projet de contournement Martigues - Port-de-Bouc
 - L'intérêt majeur que représente cette variante pour désenclaver la ville de Fos-sur-Mer
 - Des propositions d'aménagements techniques (ouvrages d'art) le long de la voie ferrée pour réduire l'impact sur les étangs

- Concernant la variante des voies portuaires, les participants ont exprimé :
 - Une opposition pour cette variante en raison de l'exposition aux risques industriels et qui ne permettrait pas de désenclaver la ville de Fos-sur-Mer
 - La difficulté d'aménager une 2x2 voies en raison du dimensionnement des ouvrages existants
 - Une incompatibilité de la variante avec le Plan de Prévention des Risques Technologiques
 - Le fait que cette variante ne constitue pas un contournement de Fos-sur-Mer

- Concernant la variante C, les participants ont exprimé :
 - Le fait que cette variante impliquerait la création d'un nouvel échangeur
 - La localisation dans une zone inondable du raccordement de cette variante à l'A54
 - L'emprise foncière et l'artificialisation plus importante des sols avec cette variante
 - La difficulté de développer des liaisons douces avec cette variante
 - L'impact plus important sur les terres agricoles et sur la nappe de crau de cette variante
- Concernant la variante A, les participants ont exprimé :
 - L'impact qu'elle pourrait avoir sur la réserve régionale et sur l'environnement
 - Des interrogations concernant les caractéristiques techniques des aménagements envisagés (longueur, largeur ...)
 - La possibilité de conserver des chênes remarquables présents sur le tracé

- Concernant les activités agricoles, les participants ont exprimé :
 - Un besoin de maintenir les accès à certaines exploitations agricoles et de prendre en compte la circulation d'engins agricoles
 - Une nécessité de minimiser l'impact sur les parcelles agricoles
 - Un besoin de prioriser la protection des terres agricoles et de la nature
 - L'impact significatif sur les terres agricoles des variantes de la section nord
 - Des interrogations sur les mesures compensatoires qui seront mises en place pour les agriculteurs qui seraient impactés

- Thématiques à prendre en compte dans la conception du projet
 - Les études et mesures de protections acoustiques
 - Les mesures compensatoires du projet
 - L'inclusion des mobilités douces
 - La santé de la population
 - L'artificialisation des sols
 - Les services associables au projet (co-voiturage, aire de stationnement ...)
- Thématiques en lien avec les modalités d'élaboration du projet
 - La concertation et ses modalités
 - La gouvernance et le choix des variantes
 - Le financement et le calendrier du projet

- Les participants ont globalement exprimé sur le projet :
 - L'importance de réaliser rapidement le projet pour résoudre les problèmes de saturation routière autour des différents pôles économiques
 - La difficulté pour les élus de porter un projet qui, malgré le consensus sur sa nécessaire réalisation, ne voit pas le jour du fait de la longueur des procédures administratives
 - Une nécessité de désenclaver la ville de Fos-sur-Mer avec la réalisation du contournement
 - Une nécessité de réaliser un aménagement pour sécuriser le réseau routier existant
 - L'importance de limiter les impacts du projet sur le milieu naturel et la difficulté de les compenser

- Il ressort des expressions sur la méthodologie des études :
 - Des questions sur la durée des inventaires faune-flore
 - Des demandes de diffusion des résultats des études aux participants
 - Des précisions concernant les périmètres des études
 - Des compléments de mesures à réaliser dans le cadre des mesures sur la qualité de l'air
 - La mise en place de capteurs dans des zones identifiées par les participants
 - L'articulation des études sur la qualité de l'air avec les données produites par le SPPPI
 - Des précisions concernant les modalités des mesures acoustiques
 - La prise en compte de certaines réserves riches en biodiversité pour lesquelles il manque des données scientifiques
 - La nécessité d'étudier la biodiversité des étangs



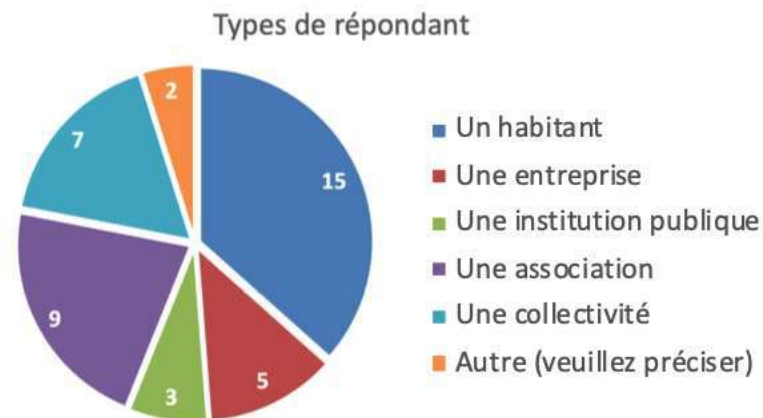
Retours grand public recueillis suite à la séquence 1



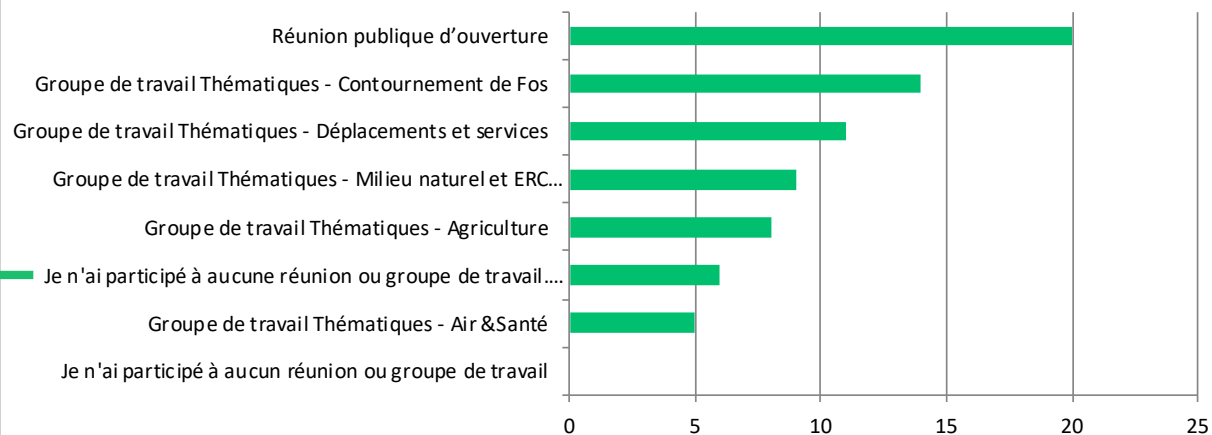
Modalités de recueil des retours des participants sur cette séquence 1 de concertation

- Diffusion d'un questionnaire de satisfaction sur la séquence 1 → le 24 juin
 - à l'ensemble des participants aux groupes de travail et aux personnes inscrites à la lettre d'information du projet
 - accessible depuis le site internet du projet
- 44 réponses

- Nombre de répondants : 44



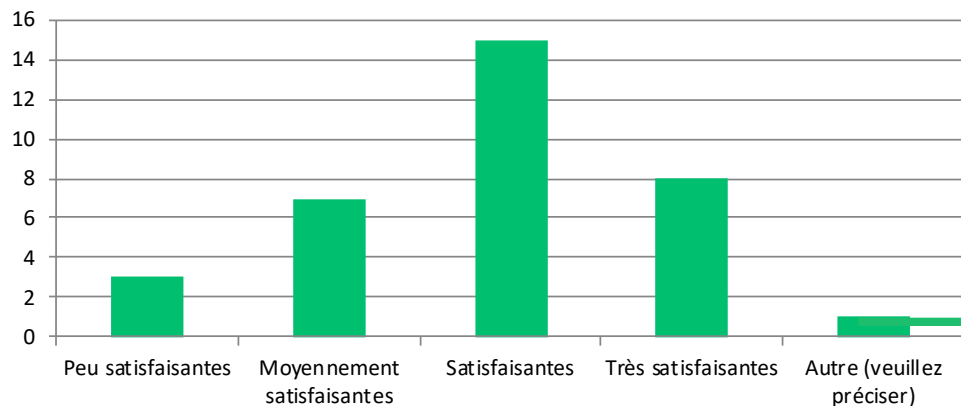
A quelle réunion ou groupe de travail avez-vous participé ?



Pourquoi ?

- Pas de disponibilité
- Horaires et enfants à s'occuper
- Pas sollicité

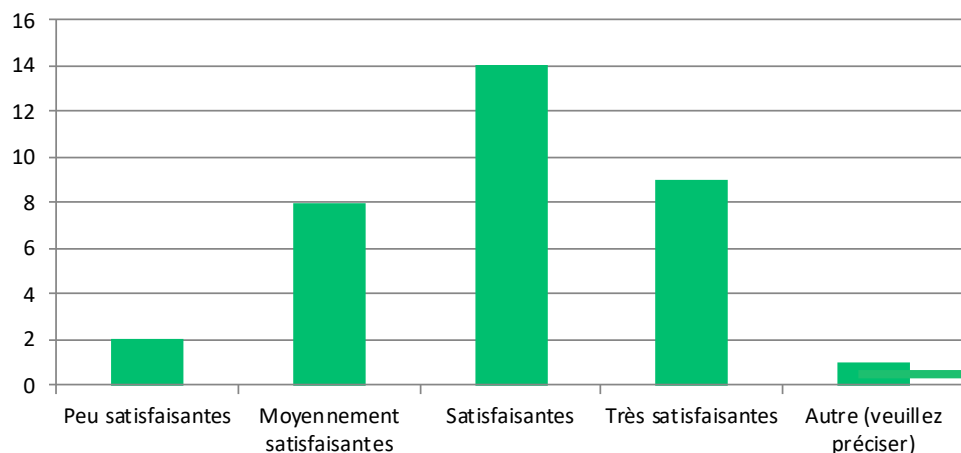
De votre point de vue, les modalités d'information et d'invitation de ces réunions à participer ont été :



1 avis

- Problème d'inscription

La diffusion des synthèses et des suites données aux réunions a été :

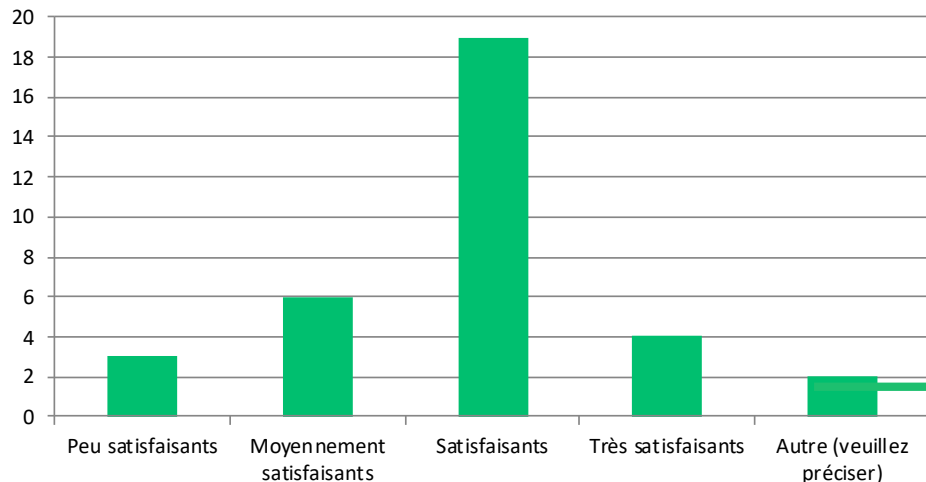


1 avis

- Questionnaire reçu trop tôt, synthèse non communiqué de l'atelier réalisé la veille

Analyse des résultats

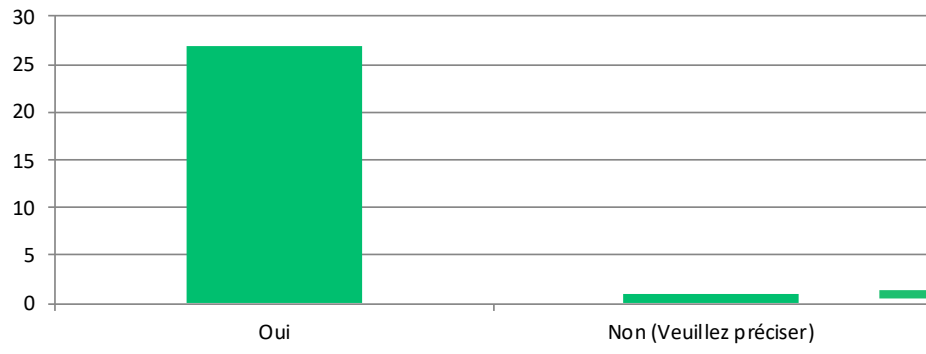
Les documents présentés ont été :



2 avis

- Plan A0 trop grand
- Diapos trop chargées, vidéo projecteur inadapté, vidéo SYMCrau appréciée

La démarche de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et les objectifs des réunions ont-ils clairement été expliqués au démarrage ?

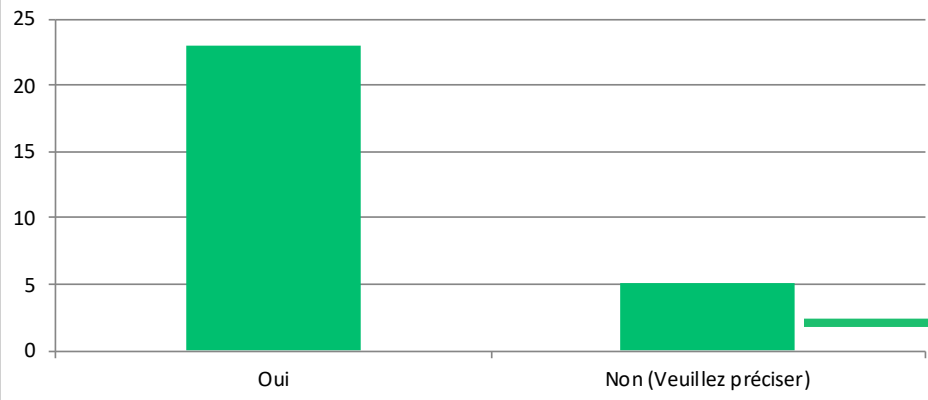


1 avis

Objectifs bien précisés, mais n'ont pas pu être tenus, compte tenu d'expressions sur des sujets différents de ceux de la thématique de la réunion empêchant de traiter correctement le thème de la réunion.

Analyse des résultats

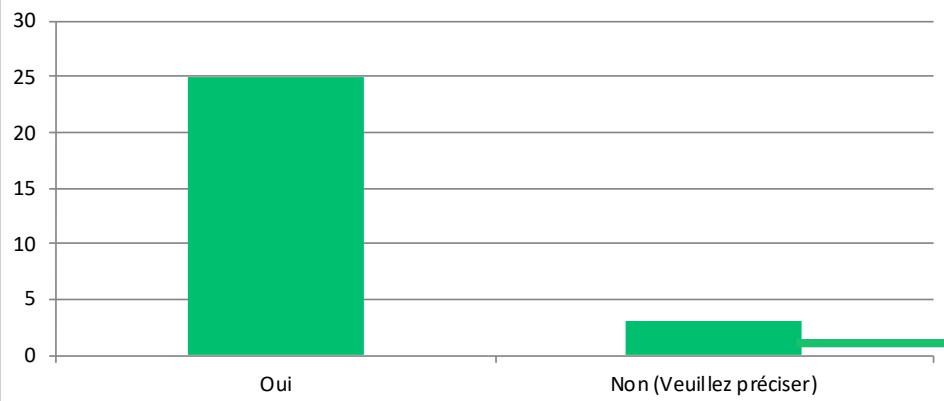
Avez-vous pu exprimer librement votre point de vue, vos enjeux lors des réunions de travail ?



4 avis

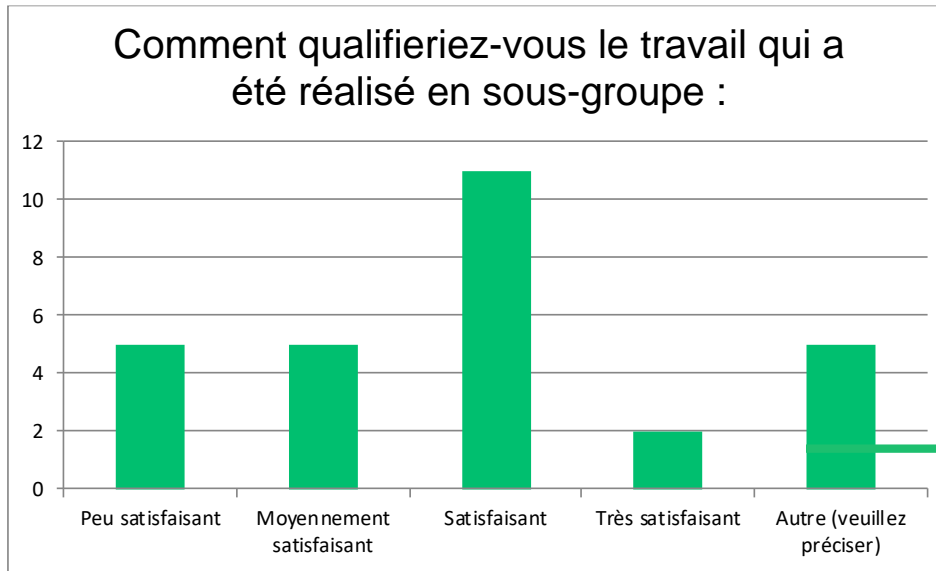
- Les débordements incessants sur d'autres sujets ont rapidement pollué le débat, empêchant d'aborder correctement la thématique des milieux naturels.
- La présence de Mr. le Maire m'a suffi pour bien analyser les enjeux et surtout les répercussions sur nos communes et le développement économique.
- Oui mais pas à celles auxquelles il ne m'a pas été possible de participer
- Certains élus se sont montrés méprisants avec les personnes s'inquiétant de l'impact environnemental

Les explications et/ou les réponses apportées par les organisateurs ont-elles été claires et argumentées ?



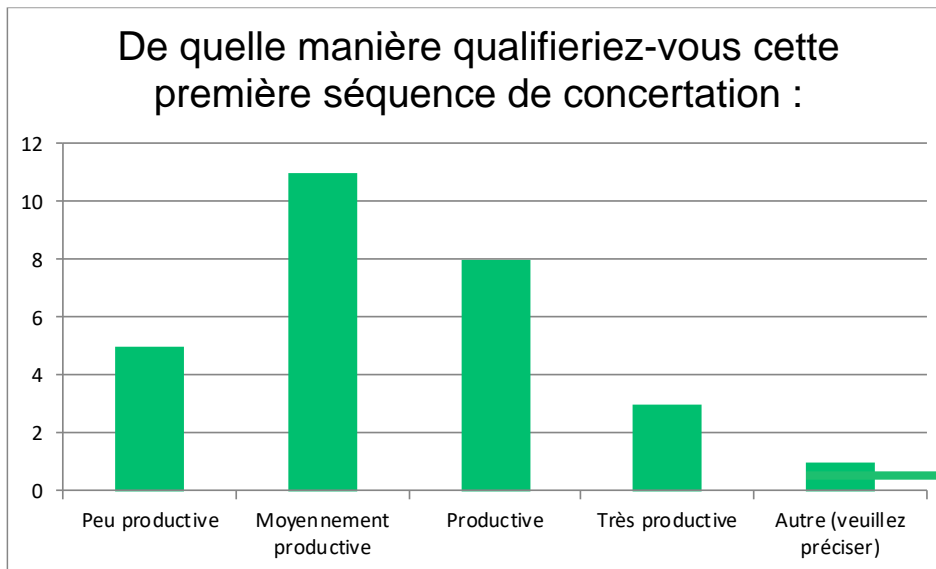
3 avis

- Claires mais argumentation trop éloignés des réalités vécues par les citoyens...
- Comment l'État arrive à financer le projet ?
- Privilégier les déplacements actifs
- Seule solution réglementaire pour interdire la circulation des PL sur la RN568 est la variante du Barreau des étangs.



4 avis

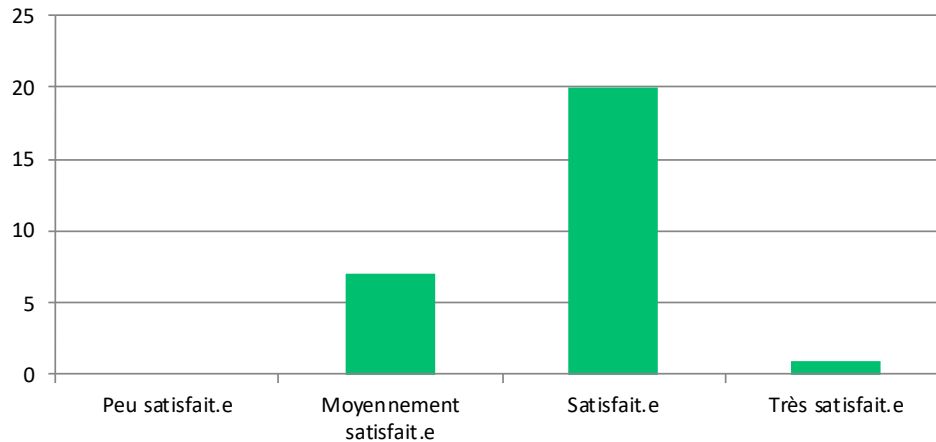
- Pas de travail en sous-groupe
- Impossible d'intervenir sur toutes les thématiques
- Trop d'interventions hors sujet malgré les efforts des modérateurs pour ramener au sujet
- Très peu de travail en sous-groupes car certains étaient défavorables. Dommage.



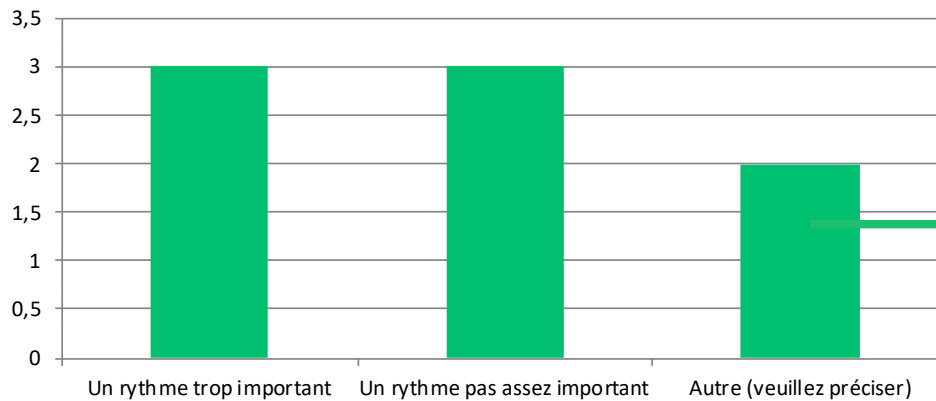
1 avis

- Productive pour le projet de la route, peu productive pour les voies cyclables et piétonnes !

Êtes-vous satisfait.e du rythme des différentes réunions ?



Si vous n'êtes pas satisfait.e de la fréquence des réunions merci de préciser si cela concerne :



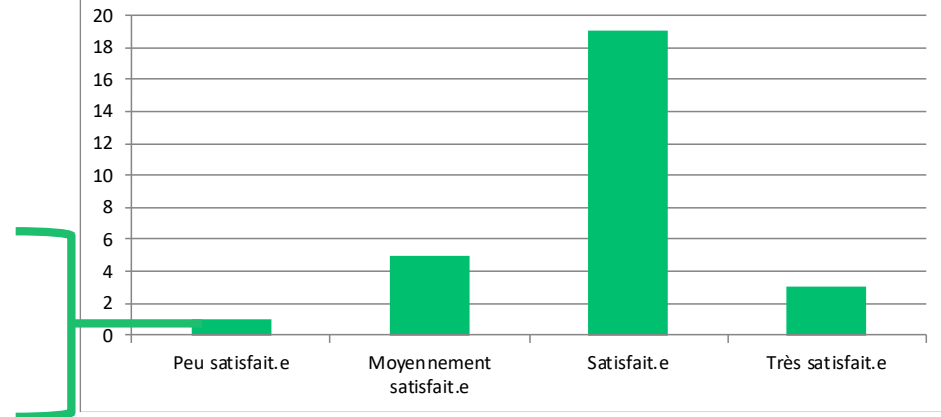
2 avis

- Dates insuffisamment connues à l'avance. La distance pour participer en présentiel
- Pas le choix des dates. Il faudrait proposer 2 ou 3 dates pour laisser la possibilité aux gens de choisir pour participer

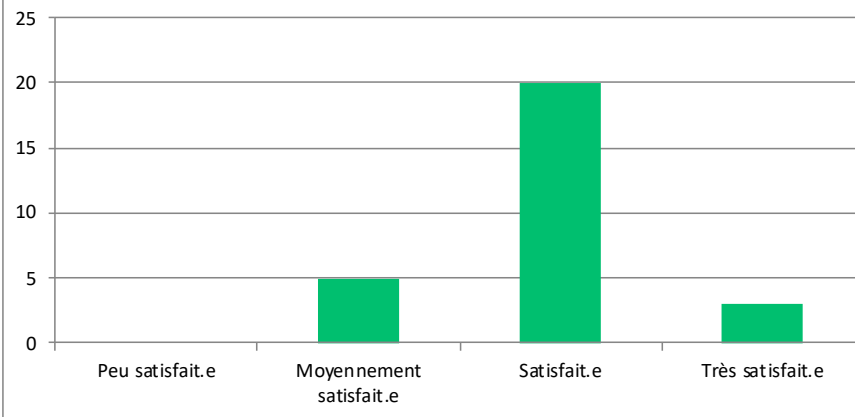
3 avis

- Propositions :
 - En journée : 10 – 12h ou 14h – 16h
 - Finition tardive
 - Un peu plus tôt

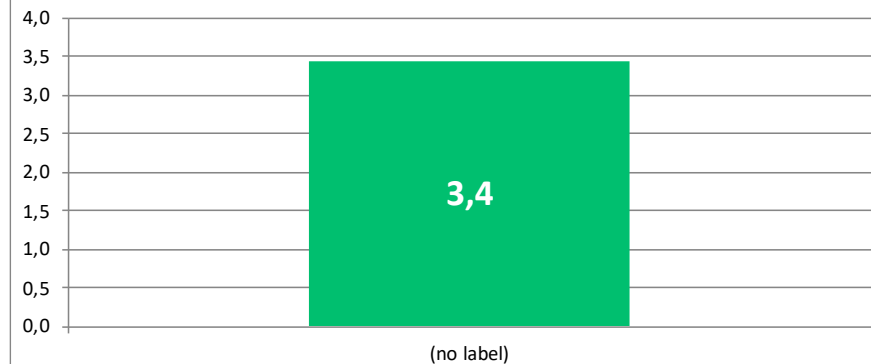
Êtes-vous satisfait.e des horaires des groupes de travail ?



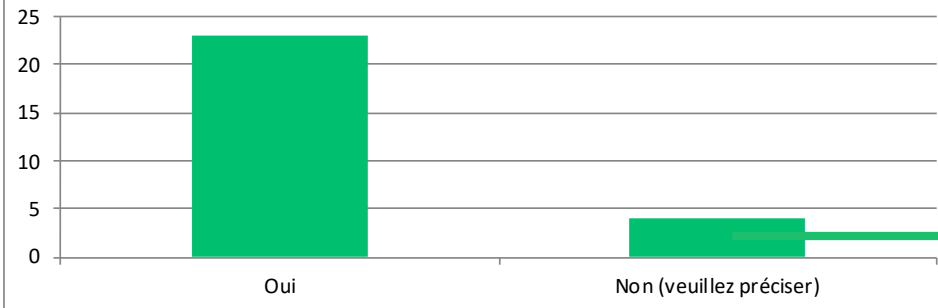
Êtes-vous satisfait.e des lieux des groupes de travail ?



Sur une échelle de 1 à 5 (5 étant le plus satisfaisant), comment évaluez-vous le format adopté pour ces groupes :



Dans le cadre de la 2ème séquence de travail (horizon automne 2022), ce format vous paraît-il pertinent à maintenir pour l'association de tous à l'élaboration du projet de liaison Fos-Salon ?



3 avis

- Le format peut être conservé si une vraie rigueur est apportée dans la conduite des débats
- Il faudrait que ceux qui sont à fond pour ce projet veillent bien accepter la contradiction car si c'est pour entériner un projet à quoi cela servirait-il de se réunir ?
- Proposer plusieurs dates pour organiser les réunions

- Autres propositions des participants pour la concertation :
 - Prendre en compte les impacts humains et environnementaux avant de faire le choix des variantes
 - Du concret pour les déplacements = un agenda + des finances dédiées et chiffrées
 - Trouver un accord sur le tracé et garantir la protection de la Crau si fragile
 - Avoir une réflexion sur voies cyclables sécurisées, notamment pour circuler en vélos électriques. Aucun accès n'est prévu à cet effet pour permettre aux moyens de locomotion verts de circuler jusqu'au port de Fos
 - Cibler les invitations afin de mieux cadrer les débats ?
 - Prendre en compte les accès pour les habitants du quartier du pont du Roy à Fos-sur-Mer
 - Plus de fermeté des modérateurs quand des intervenants s'expriment sur le fond du projet sans référence explicite au travail du jour
 - Ne pas polluer le débat par la publicité que font certains pour leur association

En synthèse

- Les participants sont satisfaits à très satisfaits :
 - Des modalités d'informations et d'invitation mise en place pour participer à la concertation
 - De la diffusion des synthèses et des suites données aux réunions
- Les participants sont satisfaits des documents présentés et trouvent les réponses apportées par le maître d'ouvrage claires et argumentées
- Les participants considèrent que :
 - Les objectifs des réunions ont clairement été expliqués par la DREAL
 - Leur point de vue a pu être librement exprimé lors des réunions
 - Toutefois, certains répondants soulèvent des « débordements » de la part de certaines associations qui viennent « polluer » les débats

- Les participants sont satisfaits du rythme et du travail en atelier et font remarquer :
 - Le fait qu'il est parfois difficile d'intervenir en raison d'interventions « hors sujet » par rapport aux thématiques des ateliers
 - Qu'il y a trop peu de travail en sous-groupes
- Les participants considèrent que cette séquence de travail a été moyennement productive à productive
- Afin de faire évoluer la concertation lors de la séquence 2 des groupes de travail, les participants proposent :
 - D'avoir une réflexion sur les mobilités douces et décarbonées
 - De mieux cibler les invitations pour encadrer les débats et se concentrer sur les thématiques de travail proposées
 - D'avoir plus de fermeté envers les associations et intervenants qui s'expriment sans référence au travail de l'atelier
 - Une diffusion plus en amont des dates des ateliers



1^{ers} enseignements de la concertation continue – séquence 1



- Une participation satisfaisante sur l'ensemble des thématiques
- Un approfondissement des connaissances des enjeux du territoire
- Une exigence de développer la multimodalité
- Des positions nettes affichées en faveur ou contre le projet
- Des contributions argumentées en faveur ou contre certaines variantes
- Des besoins exprimés de compléter certaines données relatives au projet : trafic, qualité de l'air, sensibilités environnementales
- Des attentes de précisions sur certaines composantes du projet

Enseignements de la concertation sur les modalités

- Une satisfaction exprimée concernant l'organisation :
 - Le rythme des réunions
 - Les lieux et horaires de réunion
- Des pistes d'amélioration :
 - Favoriser l'expression de tous en veillant au respect du cadre de travail
 - et des temps de parole
 - Intensifier le travail en sous-groupes pour favoriser les échanges
 - Besoin d'être informés plus tôt des dates et lieux des groupes de travail



Suites



Adaptation du dispositif de concertation par la DREAL

Organisation générale

- En matière de participation :
 - Renforcer la modération des échanges pour favoriser l'expression de tous
 - Privilégier le travail en sous-groupes pour favoriser la pluralité des contributions
 - Mettre en œuvre le dispositif d'inclusion du public éloigné
- Sur le contenu du projet
 - Approfondir des thématiques spécifiques dans des groupes de travail dédiés : ex. trafic, scénarios prospectifs, cohérence des politiques publiques, sensibilité écologique, ...
 - Rendre plus explicite et accessible certaines composantes techniques du projet : conception, géométrie, échangeurs, ...
 - Informer sur l'avancement des études d'opportunités de phase 2
- En lien avec l'organisation de la concertation
 - Planifier en amont les différents temps d'échanges (ateliers, réunions...)

Adaptation du dispositif de concertation par la DREAL

Pour la séquence 2 → septembre à décembre 2022

- Une articulation étroite avec les études et les étapes d'élaboration du projet
 - Partage de l'état initial actualisé
 - Partage du contexte prospectif territorial
 - Contribution à la construction de la grille d'analyse multicritère
 - Partage et contribution sur les variantes
- Un projet de transport à inscrire dans la stratégie territoriale en cohérence avec les différentes politiques publiques nationales, régionales et locales : report modal, préservation du milieu naturel, limitation de l'artificialisation, etc.